



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 25 septembre 2019

## Communiqué de presse

### SÉCHERESSE DANS LE NORD : LE PRÉFET PLACE L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT EN ALERTE RENFORCÉE



Ce mercredi 25 septembre, s'est déroulé en préfecture du Nord, le comité départemental de l'eau en présence de Michel Lalande, préfet du Nord. L'occasion de rappeler, poursuivre et intensifier la mobilisation de tous les acteurs depuis le mois d'avril 2019.

#### 2019, une année inédite marquée par la sécheresse

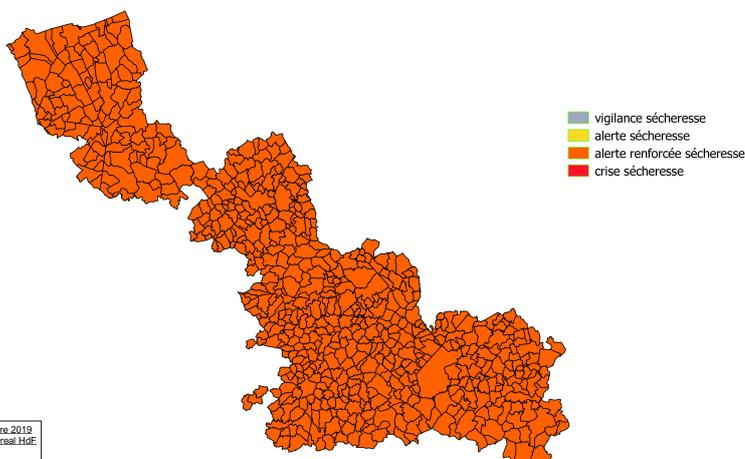
Le constat du niveau bas des nappes phréatiques dès avril, couplé au déficit pluviométrique persistant, à des températures élevées et à la diminution des débits des cours d'eau, a entraîné la prise rapide et évolutive de mesures de restriction pour l'ensemble des bassins versants du département dès le printemps puis à trois reprises au cours de l'été (les bassins versants de l'Yser, de la Scarpe Aval, de la Scarpe Amont, Sensée et Escaut).

La période estivale, avec un épisode de canicule record en juillet, a accentué le phénomène de sécheresse.

#### Des mesures de préservation de la ressource en eau étendues à l'ensemble du département du Nord

La situation inédite amène le préfet du Nord à placer ce jour l'ensemble du département en **alerte sécheresse renforcée** jusqu'au 30 novembre prochain.

ARRETE MODIFICATIF SECHERESSE SEPTEMBRE 2019  
ALERTE SECHERESSE RENFORCEE



Préfecture du Nord

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

[pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/prefethdf](https://linkedin.com/prefethdf)

## La situation d'alerte renforcée dans le Nord impose :

- Pour les industriels, réduire leur consommation en eau de l'ordre de 20 % ;
- Pour les agriculteurs, l'interdiction de l'irrigation des cultures les mardis, jeudis, samedis et dimanches entre 10h00 et 19h00, et tous les jours aux mêmes heures en période de canicule de niveau orange ou rouge ;
- Pour les particuliers et les collectivités, l'interdiction permanente, même nocturne, de l'arrosage des pelouses, des espaces verts , et le remplissage des piscines familiales ; l'arrosage des jardins potagers, s'il n'est pas interdit, doit être strictement limité ;
- Interdiction des nouveaux prélèvements dans les voies d'eau, sauf pour les autorisations au titre du code de l'environnement ou pour les usages agricoles, sous certaines conditions.

## Face à la situation, le préfet appelle à la mobilisation de tous et renforce les contrôles

Afin d'anticiper toute dégradation supplémentaires des nappes, tous les usagers sont appelés à **diminuer leurs prélèvements pour ne pas porter atteinte à la ressource.**

Dans ce contexte d'alerte sécheresse renforcée, **chacun est invité à utiliser l'eau avec modération et à faire preuve de civisme.**

Michel Lalande, préfet du Nord, remercie l'ensemble des acteurs du territoire dont le respect de l'arrêté en vigueur a pu être confirmé lors des nombreux contrôles organisés par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Agence française de biodiversité (AFB), la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Au regard de la situation de sécheresse spécifique, la présence des services et les contrôles seront maintenus et renforcés sur l'ensemble du territoire pour s'assurer du respect des restrictions par l'ensemble des usagers.

**Retrouvez en annexe les conseils pour économiser l'eau**

Préfecture du Nord

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

[pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) – [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/prefethdf](https://linkedin.com/prefethdf)



# ALERTE SÉCHERESSE dans le NORD

## MESURES DE RESTRICTION

### jusqu'au 30 NOVEMBRE 2019



#### ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE



**Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et terrains de sports**  
sauf dérogation



**Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées**  
sauf raisons techniques



**Interdiction d'irriguer les mardi, jeudi, samedi et dimanche de 10h à 19h**



**Interdiction de laver les véhicules**  
hors stations professionnelles



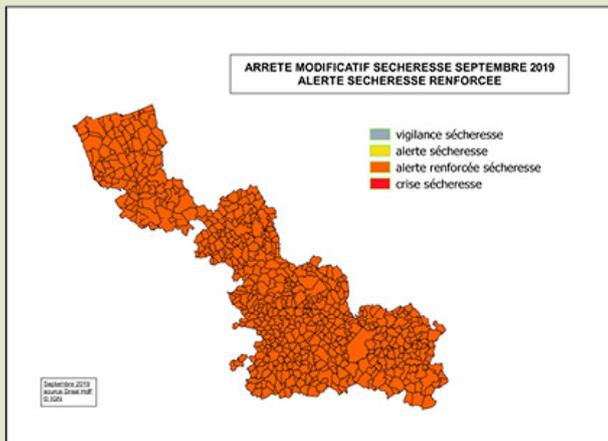
**Réduction de consommation d'eau de 20 % pour les industriels**



**Fermeture des fontaines publiques**  
qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau



**Prélèvements dans les voies d'eau interdits**  
sauf à usage agricole et après déclaration



Consultez l'arrêté sur [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État dans le Nord : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)



[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)



prefetnord



@prefet59



prefethdf

Préfecture du Nord

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

[pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/prefethdf](https://linkedin.com/prefethdf)



Même quand il pleut,  
les réserves en eau  
restent

**FRAGILES**

dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

L'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un niveau historiquement bas et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

**Soyons tous citoyens,  
économisons l'eau**

## ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

### À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau  
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

### La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

**20%**

Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m<sup>3</sup> par an**

### AU JARDIN



**1 binage = 2 arrosages**



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

sur une idée originale de la préfecture du Morbihan

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)

[@prefet59](https://twitter.com/prefet59)

[prefethd](https://www.linkedin.com/company/prefethd)

Préfecture du Nord

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

[pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/prefethd](https://www.linkedin.com/company/prefethd)